

2023-05

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CANTON DE LE CATEAU

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le

ID : 059-215901182-20230302-2023_05-DE



COMMUNE
BUSIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Création d'un poste d'adjoint administratif à 15 heures hebdomadaires pour l'agence postale communale.

Séance ORDINAIRE

02 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire, à la suite de la convocation du 22 février 2023, laquelle a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Président : Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 19

16 présents : Didier MARÉCHALLE, Maire, René SCAILTEUX, 1^{er} adjoint, Nicole GOURMEZ, 2^{ème} adjoint, Christophe LEBRUN, 3^{ème} adjoint, Francine RICHEZ 4^{ème} adjoint, Julien GOEMAERE 5^{ème} adjoint, Franck DEFOSSEZ, Marie-Françoise BUISSET, Hervé SÉRUSIER, Cécile COLPIN, Stéphane LEBLEU, Pierre CZERIBA Christian PECQUEUX, William LEMAIRE, Fabienne DUBUS, Annie WYART.

1 absente excusée : Mme Angèle DUPUY

1 absente : Mme Chloé GOMANNE

1 procuration : Mme Marie-Thérèse DESICY à Mme Fabienne DUBUS.

Secrétaire de séance : Mme Nicole GOURMEZ

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à la loi 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le Maire rappelle l'ouverture prochaine de l'agence postale communale et propose de créer 1 poste d'adjoint administratif à 15h00 hebdomadaires, filière administrative, de catégorie C, sur un emploi permanent, à temps non complet au 1^{er} mai 2023.

Monsieur le Maire précise qu'il a consulté le Comité Technique Paritaire Intercommunal du CDG59.

Le tableau des effectifs sera modifié en fonction de cette création de poste.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 POUR et 4 CONTRE, décide de la création d'un poste d'adjoint administratif à 15 heures hebdomadaires, filière administrative, catégorie C, à compter du 1^{er} mai 2023 et la modification du tableau des effectifs.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Didier MARÉCHALLE

